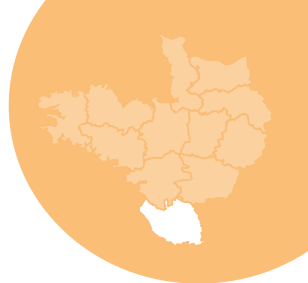


Contribution à la connaissance et la restauration de zones tourbeuses et para-tourbeuses dans le haut-bocage vendéen



Claire BOUCHERON
CPIE Sèvre et Bocage
c.boucheron@cpie-sevre-bocage.com

Laurent DESNOUHES
CPIE Sèvre et Bocage
l.desnouhes@cpie-sevre-bocage.com

Michel PICARD
CPIE Sèvre et Bocage
picardmichel1648@neuf.fr

Référence bibliographique de l'article : BOUCHERON C., DESNOUHES L., PICARD M., 2017 - Contribution à la connaissance et la restauration de zones tourbeuses et para-tourbeuses dans le haut-bocage vendéen . *E.R.I.C.A.*, 31 : 63-70.

Résumé : les collines granitiques du nord-est de la Vendée ont la particularité d'abriter un réseau d'une vingtaine de petits sites tourbeux ou para-tourbeux. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Sèvre et Bocage a choisi d'en étudier dix sur trois années. Ces milieux particuliers, peu communs en Vendée, ont ainsi permis de recenser de nombreuses espèces végétales rares telles que la Canche aquatique (*Catabrosa aquatica* (L.) P.Beauv) ou encore la Potentille des marais (*Potentilla palustris* (L.) Scop.). Afin de préserver ces milieux et leur biodiversité, des chantiers ont également été menés sur les sites les plus menacés de fermeture par les ligneux.

Mots clés : tourbière ; bocage vendéen ; inventaires ; restauration.

Keywords : peatland ; Vendean bocage ; inventories ; restoration.

Référentiel utilisé : référentiel des noms d'usage de la flore de l'Ouest de la France (R.N.F.O.) et référentiel des noms de la végétation et des habitats de l'Ouest de la France (R.N.V.O.).

Introduction

En France métropolitaine, la superficie occupée par les zones humides est estimée entre 2 200 000 ha et 3 000 000 ha (Cizel, 2010) et la superficie des tourbières entre 60 000 ha et 100 000 ha (Pôle-relais tourbières, 2016), soit 2,7 à 3,3% des zones humides métropolitaines. Ces milieux singuliers sont inégalement répartis sur le territoire français et sont peu communs en Vendée. Il se trouve cependant que, malgré une forte régression des prairies humides et marécageuses en tête de bassin due à d'importantes modifications des pratiques agricoles, quelques-unes sont encore présentes dans le bocage vendéen.

En effet, une vingtaine de petits sites tourbeux ou para-tourbeux (d'au plus quelques hectares) a été identifiée par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Sèvre et Bocage, notamment lors de la réalisation d'inventaires de zones humides au bénéfice des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) entre 2009 et 2015. Il s'est avéré que ces sites présentaient un fort potentiel écologique mais que la plupart n'avaient fait l'objet d'aucun recensement naturaliste. De plus, certaines de ces zones pouvaient être menacées de fermeture par les ligneux.

En 2014, le CPIE a donc lancé un programme pour contribuer à une meilleure connaissance et à la conservation de ces milieux.

Description du programme

Echelonné sur trois ans (2014-2016), ce projet intitulé « Inventaire et restauration d'un réseau de tourbières acides dans le haut-bocage vendéen » avait pour objectif principal d'inventorier une dizaine de zones tourbeuses et para-tourbeuses et d'intervenir sur l'une d'elles par année afin de la restaurer.

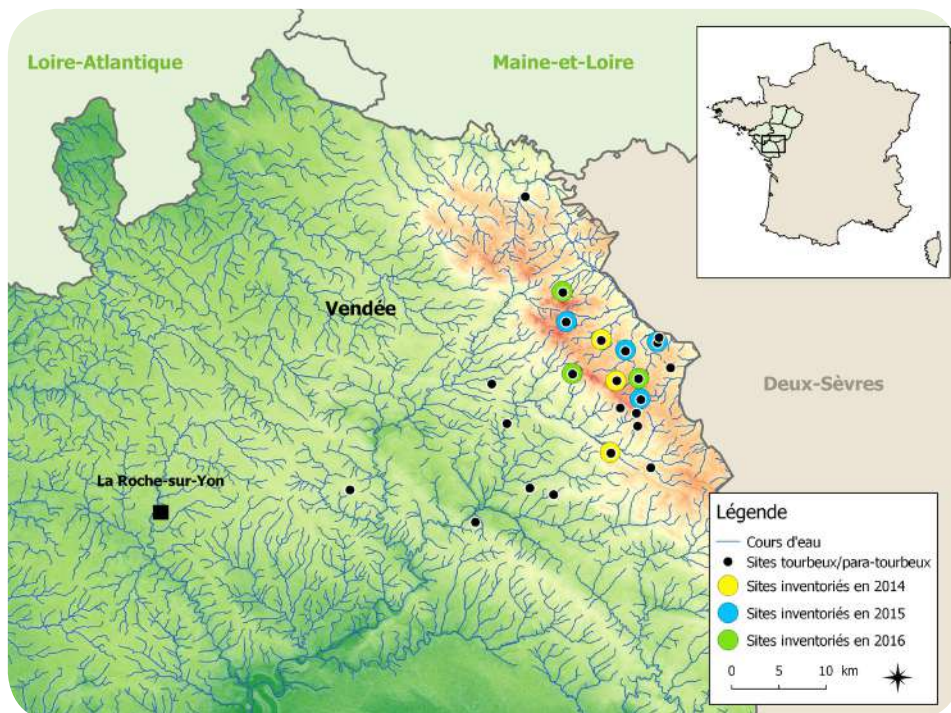


Figure 1. Localisation des sites tourbeux/para-tourbeux inventoriés dans le cadre du programme • CPIE Sèvre et Bocage, 2017

Ainsi, lors de la première année du programme (2014), ce sont trois sites qui ont été inventoriés (fig. 1), dont un (la tourbière de l'Hommondière) a été restauré à l'automne. En 2015, ce sont quatre autres sites qui ont fait l'objet d'investigations. Parmi ceux-ci, aucun ne nécessitait d'intervention. Il a alors été décidé d'approfondir le travail de restauration commencé en 2014 sur le site de l'Hommondière. Enfin, en 2016, trois nouveaux sites ont été inventoriés, dont un (la tourbière des Echardières) a fait l'objet de travaux de restauration.

L'évolution des sites restaurés a été suivie sur les 3 années du projet pour mesurer la résilience des milieux. Un exemple est présenté dans cet article avec la tourbière de l'Hommondière.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire et à l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Il a également bénéficié du soutien technique de la communauté de communes du Pays de Pouzauges et de la commune de la Flocellière.

Matériel et méthodes

1. Les inventaires

Les sites retenus pour faire partie du programme ont été choisis selon une combinaison de plusieurs critères (accord des propriétaires, potentialités écologiques, localisation géographique).

Une fois identifiés, les propriétaires et/ou exploitants concernés ont été contactés pour leur présenter le projet, leur proposer d'y participer et convenir avec eux des modalités d'accès aux sites. Ils ont été (ou seront) bien évidemment tenus au courant des observations réalisées sur leurs parcelles au cours du programme.

Une phase d'inventaires réalisés par le CPIE s'est ensuite déroulée chaque année, d'avril à septembre. Plusieurs groupes faunistiques ont été étudiés : les Lépidoptères Rhopalocères, les Orthoptères, les Odonates, les Arachnides et, de façon moins exhaustive, les Amphibiens, Reptiles, Mammifères, Mollusques et autres Arthropodes (ces deux derniers groupes et les Arachnides ont été étudiés par les Naturalistes Vendéens). Pour la flore, un inventaire bryologique partiel révélant la présence d'espèces communes a été effectué, mais c'est la flore vasculaire qui a été inventoriée de façon plus détaillée avec trois inventaires répartis sur la saison de végétation. Quelques relevés phytosociologiques ont également été réalisés avec le Conservatoire botanique national (CBN) de Brest sur les trois sites suivis en 2014 : leur analyse met ainsi en évidence certains groupements végétaux occupant ces espaces (Mesnage, 2014).

Toutes les informations recueillies sur chaque site ont été compilées dans des fiches descriptives. Chacune de ces fiches présente : la localisation du site, une description des milieux, les espèces inventoriées avec un zoom sur les espèces à forte valeur patrimoniale, l'évolution pressentie pour le site à court terme, des propositions de gestion assorties de priorités d'actions et d'une description des travaux de restauration réalisés, le cas échéant.

2. Le diagnostic écologique

L'objectif étant de maintenir et de dynamiser les populations des espèces patrimoniales héliophiles et des milieux tourbeux ouverts (rares dans le secteur), il est apparu nécessaire de contrôler la végétation ligneuse dans les sites où ces espèces étaient présentes ou potentielles.

3. La restauration des sites

Au cours de ce programme, deux sites ont bénéficié de chantiers visant à rouvrir des milieux qui s'étaient fermés progressivement depuis quelques années. Les interventions de 2014 et 2015 ont eu lieu à l'Hommondière et celle de 2016 aux Echardières.

Les trois chantiers se sont déroulés selon les mêmes modalités, en partenariat avec le Lycée nature de la Roche-sur-Yon. Chaque année, une promotion d'une quinzaine d'adultes en formation de Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole (BPREA) est venue assister à une présentation du projet et du milieu le matin, et participer concrètement à un chantier visant l'ouverture du site l'après-midi. Les jeunes arbres envahissant la zone humide ont été coupés, exportés puis broyés si nécessaire.

L'impact de ces interventions sur les milieux a ensuite été évalué en suivant l'évolution des populations de certaines espèces à forte valeur patrimoniale (surfaces occupées, densité...).

Résultats

1. La flore et de la végétation des sites étudiés

> Richesse spécifique

Site	Superficie en hectare.s	Nombre de taxons	Nombre de taxons à forte valeur patrimoniale	Pourcentage de taxons à forte valeur patrimoniale
1 • L'Hommondière	2	119	8	7%
2 • La Bergerie	1,3	93	8	9%
3 • Le Coteau	0,5	83	4	5%
4 • Le Bas Sevreau	0,6	129	8	6%
5 • La Maurière	0,5	119	4	3%
6 • La Grossière	0,3	68	8	12%
7 • La Tesserie	20	170	9	5%
8 • La Pinsonnière	7,7	144	12	8%
9 • Les Echardières	0,7	110	4	4%
10 • La Chausserie	1,5	141	10	7%
Tous sites confondus	35,1	319	29	9%

Tableau 1. Résultats des inventaires floristiques sur l'ensemble des dix sites suivis

Pour la flore, ce sont 319 taxons différents qui ont été relevés sur l'ensemble des 10 sites (tableau 1). Parmi ceux-ci, 29 sont considérés comme présentant un enjeu patrimonial particulier : taxons déterminants au titre des ZNIEFF (Hunault, 1999), inscrits sur les listes d'espèces rares et/ou en régression en Vendée (Lachaud *et al.*, 2002), sur la liste « rouge » du Massif armoricain (Magnanon, 1993), sur la liste rouge régionale (Dortel *et al.*, 2015) ou sur liste de protection¹. La liste de ces taxons est donnée en annexe.

Le site de la Tesserie présente la plus importante richesse floristique avec 170 taxons inventoriés, ce qui peut s'expliquer en partie par la superficie du site (20 ha). À l'inverse, le site de la Grossière, le plus petit, présente seulement 68 taxons mais possède toutefois le plus grand pourcentage de taxons à enjeu patrimonial particulier.

1.2. Taxons présentant un enjeu patrimonial particulier

Parmi les 319 taxons recensés, trois sont protégés à l'échelle de la région des Pays de la Loire :

- la Potentille des marais (*Potentilla palustris* (L.) Scop.) (figure 2a) a été vue à la Tesserie sur la commune de la Pommeraiie-sur-Sèvre. Cette localité correspond à la seule station actuellement connue en Vendée. Elle est citée sur ce site depuis au moins 1851 (source : Herbar de la Vendée. Récolteur : H.-C. Pontarlier). Cette potentille est considérée comme « quasi-menacée » (NT) en Pays de la Loire (Dortel *et al.*, 2015).
- la Canche aquatique (*Catabrosa aquatica* (L.) P.Beauv.) (figure 2b) est encore plus rare à l'échelle de la région (8 localités) mais l'observation à Réaumur la situe sur une quatrième commune en Vendée. Elle est classée en danger critique d'extinction (CR*) dans la liste rouge régionale de 2015.
- le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata* L.) (figure 2c) est un peu moins rare que les deux espèces précédentes, bien qu'il ne soit tout de même connu que sur neuf communes en Vendée. Il est considéré comme quasi-menacé (NT) en Pays de la Loire. Cette espèce a été rencontrée sur trois sites et trois communes différentes dans le cadre de ce projet.

¹ Arrêtés du 20 janvier 1982 et du 25 janvier 1993 relatifs à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national et en Pays de la Loire

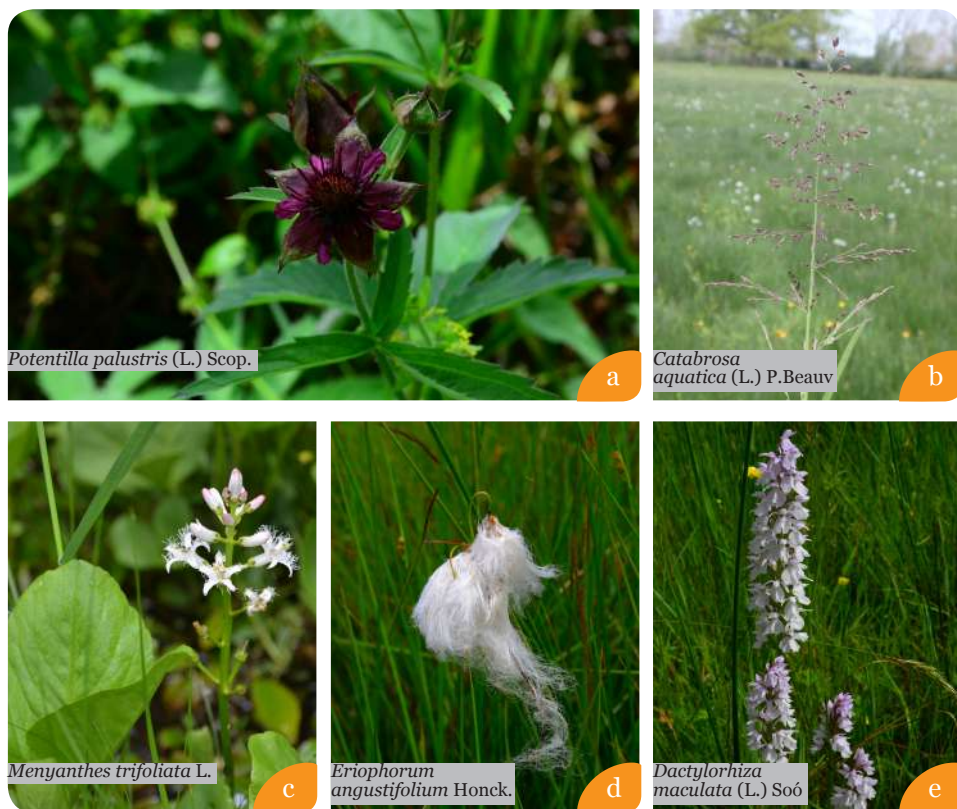


Figure 2. Quelques espèces rencontrées au cours des inventaires • Claire Boucheron & Michel Picard (CPIE Sèvre et Bocage)

Parmi les espèces non protégées, on peut noter la présence du Nard raide (*Nardus stricta* L.) et de la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium* Honck.) (figure 2d), considérés comme quasi-menacés sur la liste rouge des Pays de la Loire. Le Nard raide a été rencontré sur quatre sites sur dix alors que la Linaigrette à feuilles étroites n'a été rencontrée que sur celui de l'Hommondrière.

Enfin, d'autres espèces intéressantes et découvertes lors de ces inventaires peuvent être mentionnées, telles que la Laïche brune (*Carex nigra* (L.) Reichard), la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium* L.), l'Osmonde royale (*Osmunda regalis* L.), le Genêt d'Angleterre (*Genista anglica* L.), le Mouron délicat (*Anagallis tenella* (L.) L.), la Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica* L. subsp. *sylvatica*), l'Orchis maculé (*Dactylorhiza maculata* (L.) Soó) (figure 2e)...

1.3. Premiers éléments de connaissance sur la végétation

L'inventaire des groupements végétaux représentés au sein des sites étudiés n'a été que partiel : il n'a concerné que 3 sites inventoriés en 2014 (L'Hommondrière, le Coteau, La Bergerie). Sans surprise, il a permis d'identifier principalement des groupements végétaux assez classiques dans les milieux para-tourbeux. Néanmoins, nous avons pu en outre constater la présence, sur les trois sites, du groupement plus original des prairies marécageuses acidiphiles des sols tourbeux en surface à Carum verticillé et Jonc acutiflore (*Caro verticillati-Juncetum acutiflori* Oberdorfer in Oberdorfer 1979). Celui-ci relève de l'habitat d'intérêt communautaire « 6410 », et plus précisément de l'habitat décliné « Prés humides et bas marais acidiphiles atlantiques » - 6410-6. Le tableau 2 suivant indique le nom des syntaxons identifiés, leur appartenance à différentes classifications et les sites où l'habitat est présent.

Sites	Nom du syntaxon	EUNIS	CORINE Biotopes	EUR27	Cahiers d'habitats
<i>Habitats d'intérêt européen</i>					
La Bergerie	<i>Hyperico elodis - Potametum oblongi</i> (Allorge 1926) Braun-Blanquet & Tüxen 1952	C3.41	22.313	3110	3110-1
L'Hommondière	<i>Caro verticillati - Juncenion acutiflori</i> de Foucault & Géhu 1980	E3.51	37.312	6410	
La Bergerie	<i>Juncion acutiflori</i> Br.-Bl. in Br.-Bl. & Tüxen 1952	E3.51	37.312	6410	
L'Hommondière Le Coteau La Bergerie	<i>Caro verticillati - Juncetum acutiflori</i> Oberdorfer in Oberdorfer 1979	E3.512	37.312	6410	6410-6
L'Hommondière	<i>Cirsio dissecti - Scorzoneretum humilis</i> de Foucault 1981	E3.512	37.312	6410	6410-6
La Bergerie	<i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i> Koch ex Faber 1936	G1.211	44.311	91E0*	91E0*-8
<i>Autres habitats</i>					
La Bergerie	<i>Achilleo ptarmicae - Cirsion palustris</i> Julve & Gillet ex de Foucault 2011	E3.4	37.1		
L'Hommondière	<i>Alnion glutinosae</i> Malcuit 1929	G1.411	44.911		
Le Coteau	<i>Caricetum acutiformis - paniculatae</i> Vlieger & Van Zinderen Bakker in Boer 1942	D5.216	53.216		

Tableau 1. Syntaxons identifiés et leur correspondance « habitats » pour les trois sites suivis en 2014 • Mesnage *et al.*, 2015
EUNIS (Louvel *et al.*, 2013), CORINE Biotopes (Bissardon *et al.*, 2003), EUR27 (Commission européenne, 2007),
Cahiers d'habitats (Bensettiti *et al.*, 2005)

2. Incidences des opérations de gestion sur la dynamique des espèces : l'exemple de la tourbière de l'Hommondière

La tourbière de l'Hommondière est présente au sein d'une parcelle d'environ 2 ha, majoritairement humide et qui possède en son centre une grande aulnaie au sud de laquelle se trouve une source (figure 3a et b). À l'emplacement de cette source, on peut trouver aujourd'hui les restes d'un ancien lavoir d'où part un écoulement d'eau qui traverse l'aulnaie pour rejoindre un fossé puis le ruisseau du Gué Viaud. La zone tourbeuse proprement dite, comprenant la zone encore ouverte et l'aulnaie, représente environ 0,7 ha.

Sur ce site, 119 espèces végétales ont été inventoriées, dont 8 d'intérêt patrimonial majeur. Parmi celles-ci, on peut citer le Nard raide, la Laïche étoilée (*Carex echinata* Murray) ou encore la Linaigrette à feuilles étroites et le Trèfle d'eau.

Sur la prairie humide entretenue depuis quelques années par un pâturage très extensif, de

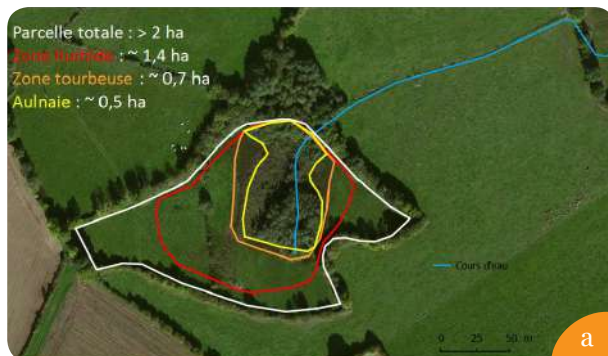


Figure 3. a) vue aérienne b) photo du site de l'Hommondière (vers le nord) • Claire Boucheron (CPIE Sèvres et Bocage)



Figure 4. Evolution des stations de a) Linaigrette à feuilles étroites et de b) Trèfle d'eau • Claire Boucheron

nombreux ligneux (principalement des saules et des aulnes) se sont développés à partir du boisement central, menaçant ainsi les populations de linaigrette et de Trèfle d'eau. En 2014, les ligneux qui tendaient à envahir la prairie humide autour de l'aulnaie centrale ont été coupés afin de limiter leur impact sur les groupements végétaux herbacés, et notamment ceux à linaigrette. De plus, une trouée a été réalisée au nord de l'aulnaie, en limite de parcelle, de façon à apporter de la lumière au Trèfle d'eau.

Début 2015, l'impact de la réouverture du site sur les populations de linaigrette et de Trèfle d'eau a été évalué. Les Linaigrettes à feuilles étroites, présentes sur une surface estimée à environ 200 m² en 2014, s'étaient alors développées plus densément sur environ 700 m². La population de Trèfle d'eau, présente sur environ 3m² en 2014 s'est légèrement étalée sur 4 m² en 2015, tout en se densifiant également.

Au cours de la saison 2015, la partie de la prairie dominée par les joncs et ayant une portance suffisante a été fauchée pour la première fois depuis plusieurs années mais, malheureusement, l'agriculteur n'a pas pu mettre ses vaches à pâturer tel qu'il aurait été souhaitable de le faire. La charge de pâturage étant trop faible, une grande partie des arbres coupés en 2014 ont rejeté de souche. La figure 4 illustre l'évolution des milieux ciblés entre 2014 et 2016.

L'opération de 2014 a été complétée en 2015 par une nouvelle intervention : les rejets ont été rabattus et une nouvelle trouée a été réalisée dans l'aulnaie.

En 2016, la station de linaigrette s'est encore un peu étendue pour couvrir environ 800 m². La station de Trèfle d'eau s'est encore densifiée sur ses 4 m². En outre, seize inflorescences ont été comptées alors qu'il n'y avait que des feuilles les deux années précédentes.

Conclusion et perspectives

Au terme des trois années de ce projet, on peut relever plusieurs points importants. Tout d'abord, il aura effectivement permis d'acquérir une meilleure connaissance des sites para-tourbeux du bocage vendéen, même si certains points mériteraient d'être approfondis (nature et fonctionnement des habitats par exemple). Ensuite, les partenariats de confiance mis en place au cours de ces années ont été une réussite (exploitants, propriétaires, collectivités...). Ils ont permis, sans une recherche systématique de mise sous protection stricte des espaces, d'inciter les propriétaires et exploitants à davantage se préoccuper de leur gestion. De nombreuses personnes ont été sensibilisées à la préservation des tourbières dans le bocage vendéen, grâce notamment aux sorties et sensibilisations réalisées en parallèle de ce programme. Enfin, les chantiers de restauration réalisés semblent avoir

eu un impact positif sur les milieux et sur la dynamique des taxons végétaux remarquables. C'est dorénavant aux propriétaires et exploitants de veiller à pérenniser dans le temps les bienfaits apportés par ces chantiers ponctuels en réalisant un entretien régulier des sites à l'avenir.

> **Remerciements** : nous tenons à adresser nos remerciements aux propriétaires et exploitants pour leur confiance et pour nous permettre de continuer à bénéficier de ce patrimoine.

Bibliographie

Arrêté du 25 janvier 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Pays de la Loire complétant la liste nationale. NOR: ENVN9320049A. Version consolidée au 06 mars 1993.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C. & DENIAUD J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom

BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.-C., 1997 - Corine biotopes, version originale, types d'habitats français, ENGREF-ATEN, 175 p.

CIZEL O., GHZH, 2010 - Protection et gestion des espaces humides et aquatiques - Guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse. Pôle relais lagunes méditerranéennes, Agence de l'eau RM&C. 566 p. et CD-ROM.

Commission européenne, 2007 - Manuel d'interprétation des habitats de l'Europe des 27, DG Environnement, 144 p.

DORTEL F., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 - Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire - Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN : Document validé par l'UICN le 21/10/2015 et par le CSRPN le 26/11/2015. DREAL Pays de la Loire /Région des Pays de la Loire. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 53p. & annexes.

HUNAULT G., 1999, Inventaire du patrimoine naturel. Liste régionale indicative des espèces déterminantes en Pays de la Loire validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 30 juin 1999 : espèces végétales, Nantes, DIREN des Pays de la Loire, 31 p.

LACHAUD A., LACROIX P., BRINDEJONC O., 2002 - Analyse de la flore de la Vendée. Enjeux de conservation du patrimoine floristique départemental. Conseil général de Vendée / CG85. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 23 p., annexes.

LOUVEL J., GAUILLAT V. & PONCET L., 2013 - EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

MAGNANON S., 1993 - Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain, Conservatoire botanique national de Brest, E.R.I.C.A., Bull. de botanique armoricaine, n° 4, p. 1-22.

MESNAGE C., GUITTON H., Lacroix P., 2015 - Inventaires floristiques et phytosociologiques au sein de secteurs à fort enjeu patrimonial, situés en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée, en vue de leur désignation en ZNIEFF de type I. Synthèse des travaux de 2014. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 90 p.

Site internet

Pôle-relais tourbières. Où trouve-t-on des tourbières en France ? [en ligne]. <http://www.pole-tourbieres.org/la-decouverte-des-tourbieres/article/ou-trouve-t-on-des-tourbieres-en> (consulté le 23.11.16)

Annexe

Plantes d'intérêt patrimonial observées sur les dix sites étudiés

Nom latin	Nom vernaculaire	LRMA	PR	LRR PDL	LRD 85	Det PDL
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	Callune					X
<i>Carex echinata</i> Murray	Laïche étoilée				X	85
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	Laïche brune				X	X
<i>Carex paniculata</i> L.	Laïche paniculée					X
<i>Carex serotina</i> Mèrat	Laïche verdâtre			NT		
<i>Carex vesicaria</i> L.	Laïche à utricules renflés					85
<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) PBeauv	Canche aquatique	X	X	CR	X	X
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L.	Dorine à feuilles opposées					X
<i>Cyperus fuscus</i> L.	Souchet brun	X			X	X
<i>Daphne laureola</i> L. subsp. <i>laureola</i>	Daphné lauréoïe				X	
<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv.	Scirpe à nombreuses tiges					X
<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck.	Linaigrette à feuilles étroites				X	X
<i>Euphorbia hyberna</i> L. subsp. <i>hyberna</i>	Euphorbe d'Irlande					X
<i>Galium uliginosum</i> L.	Gaillet aquatique					X
<i>Genista anglica</i> L.	Genêt d'Angleterre					X
<i>Geranium purpureum</i> Vill.	Géranium pourpre					X
<i>Hieracium lactucella</i> Wallr.	Epervière petite laitue				X	X
<i>Hypericum elodes</i> L.	Millepertuis des marais					85
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	Trèfle d'eau	X	X	NT	X	X
<i>Nardus stricta</i> L.	Nard raide			NT	X	X
<i>Osmunda regalis</i> L.	Osmonde royale					X
<i>Oxalis acetosella</i> L.	Oxalis petite oseille					X
<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr.	Potamot à feuilles de renouée					X
<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.	Potentille des marais	X	X	NT	X	X
<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	Renoncule à feuilles de lierre					X
<i>Scirpus fluitans</i> L.	Scirpe flottant					X
<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des bois					X
<i>Serratula tinctoria</i> L.	Serratule des teinturiers					X
<i>Trifolium resupinatum</i> L.	Trèfle renversé					X

Liste des abréviations utilisées

- LRMA : Liste « rouge » du Massif armoricain (Magnanon, 1993)
- PR : Protection régionale Pays de la Loire (Arrêté du 25/01/93)
- LRR PDL : Liste rouge régionale Pays de la Loire (Dortel *et al.*, 2015) [CR : en danger critique d'extinction ; NT : quasi menacée]
- LRD 85 : Liste des plantes rares et/ou en régression en Vendée (Lachaud *et al.*, 2002)
- Det PDL : Espèce Déterminante ZNIEFF Pays de la Loire (DREAL, 2015) [85 : liste départementale complémentaire pour la Vendée]